L'ABEILLE.

PAR BULLETIN, MAGNE & Cie.
No. 81, RUE CHARTRES.

..........$12 } payable d'avance.
..........$10 }

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 12 NOVEMBRE 1842.

POUR PRÉSIDENT DES ETATS UNIS:

HENRY CLAY.

CLAY CLUB.

Les membres du Club Clayiste, sont invités à se réunir dans la nouvelle salle sise à l'encoignure de la rue de la Douane et Exchange Place, jeudi soir, à 6 heures et demie.

On recommande d'être ponctuel attendu qu'il sera pris des arrangemens nécessaires à la réception de M. Clay et qu'on y traitera d'affaires d'importance.

Par ordre du Président,

GEO. C. LAWRASON, }
W. E. DELAVIGNE, } Secrétaires.

La malle d'aujourd'hui, par laquelle nous avons appris l'arrivée du *Caledonia* à Boston, ne nous a apporté ni journaux français, ni journaux anglais, ni journaux du Nord contenant les nouvelles, sauf un extra presque insignifiant du *Herald* de New York; mais heureusement notre correspondance particulière nous est arrivée régulièrement et nous met à même de donner à nos lecteurs un aperçu général de l'Europe dans la première quinzaine d'octobre; aperçu que nous compléterons lundi par la *Chronique politique* de la *Revue des Deux Mondes*, que nous avons aussi entre les mains. Nous n'avons donc presque pas à regretter l'absence momentanée de nos derniers journaux, d'autant que le paquebot la *Ville de Lyon* nous a apporté une liasse du *Constitutionnel* jusqu'au 7 octobre. Nous en extrayons les détails relatifs aux combats livrés aux Arabes, par le général Changarnier. Le résultat de ces combats a été en général mal apprécié par la presse anglaise, que la presse de ce pays a eu en général le tort de reproduire sans contrôle.

COUR DU RECORDER—1ère. Municipalité.

Le Recorder, ainsi qu'il l'avait annoncé, a rendu hier sa décision dans l'affaire de MM. E. A. CANON et OCTAVE DE ARMAS. Nous en donnons ci-joint la traduction.

DÉCISION DU RECORDER.—Dans cette affaire il résulte des dépositions comparées des témoins entendus, ainsi que de celles des parties elles-mêmes, savoir M. Canon dans sa déposition sous serment, et M. Octave de Armas dans son aveu volontaire, que le 1er. novembre dernier, dans la matinée, tandis que M. Canon, qui est Président du Conseil des Marguilliers, se trouvait dans le chœur de l'Eglise Catholique de St. Louis, il fut assailli et frappé par M. Octave de Armas, et cela sans provocation aucune, sans un mot, sans un acte inconvenant de la part de M. Canon.

Comment est-il possible que l'accusé, qui d'après le témoignage de M. Canon lui-même, avait toujours montré un caractère paisible et courtois, se soit porté à ce coup, dans le chœur de l'église et sans respect pour la sainteté du lieu, mettant tout à la fois en oubli le temple de Dieu et les pénibles conséquences de la terreur éprouvée par l'assistance, se soit, disons-nous, porté à une insulte violente et sans exemple! Certes les parties des dépositions révèlent l'un des motifs qui ont poussé l'accusé. M. Octave de Armas a dit qu'il avait appris par les ecclésiastiques et par la rumeur publique que les marguilliers avaient l'intention de ... tout prêtre de ... hors dans cette église.

M. Pernot a déposé qu'en voyant M. Canon entrer il avait éprouvé quelques alarmes, mais qu'il ... n'a rien entendu ce soit qui ne fut ... M. Maenhaut, le curé, lorsqu'il a été interrogé sur la tenue de M. Canon dans l'église, a répondu que sa physionomie était émue et inquiétante; et cette assertion est contredite par MM. Mortimer et ... Dans une partie de sa déposition M. Maenhaut affirme que la présence de M. Canon à l'un des ... de l'autel avait fait la plus profonde impression sur le clergé (M. Pernot est un ecclésiastique) ainsi que sur l'assistance. Le même témoin dit encore que les sièges des Marguilliers sont placés derrière et sur ... côtés de l'autel; il ajoute qu'il y avait des étrangers et même des gens de couleur dans le chœur et près l'autel. De telles contradictions et un tel langage ... à montrer chez le témoin une partialité blâmable que la Cour doit réprimander comme réellement ...

Il paraît donc que le seul motif qui ait poussé l'accusé ... dont il s'est rendu coupable, c'est la ... qu'on avait l'intention de troubler le service divin, et une pareille idée ... comme une disposition fanatique, l'a entraîné ... outrage dont il s'est rendu coupable ... de ses concitoyens et dans la maison de Dieu.

En conséquence, d'après les considérations qui précèdent, la Cour avec un sentiment de regret pour une circonstance aussi triste, est d'opinion que l'accusé Octave de Armas doit être renvoyé comme ... coupable d'assaut et batterie avec circonstances aggravantes.

Nouvelle Orléans, 10 novembre 1842.

Signé, PAUL BERTUS,
Recorder de la Municipalité No. 1.

A la suite du prononcé de cette décision, la commission des Marguilliers qui avait été chargée de poursuivre l'instruction dont cette décision est le résultat, déclare qu'elle était pleinement satisfaite, qu'elle n'avait eu d'autre but que de faire connaître la vérité et que l'édification que les choses ne fussent pas poussées plus loin.

LE THÉÂTRE D'ORLÉANS s'ouvre dimanche par le ... et deux vaudevilles. Dans l'opéra nous entendrons le ténor léger, M. LECOURT, et sa femme première Dugazon, ainsi que le baryton, M. VICTOR. Les vaudevilles nous montreront le trial, M. Dessonville, le jeune premier, M. GARDE, et de plus M. et Mme MORDANT.

COUR CRIMINELLE.—L'esclave Adeline, appartenant à M. P. Marsoudet, a été jugée avant-hier pardevant la Cour Criminelle. Le tribunal sous la présidence du juge Canonge, était composé de six citoyens. Adeline était accusée d'avoir tué son enfant en lui coupant le cou avec un rasoir et d'avoir ensuite essayé de se donner la mort. Cinq membres du jury l'ayant reconnue non coupable et deux seulement s'étant prononcé pour la culpabilité, cette esclave a été acquittée, la majorité, en pareil cas, formant le verdict.

ESPÈCES.

A une époque où l'affluence des espèces est si grande sur notre marché, nos lecteurs ne liront pas sans intérêt le tableau suivant du chiffre total, aussi exact que possible, de la somme venue jusqu'à ce jour. Nous avons fait ce travail à l'aide de nos liasses de journaux que nous avons compulsées avec la plus grande attention.

Du 1er septembre 1842, au 21 octobre suivant, époque à laquelle les espèces sont arrivées avec plus d'abondance, il avait été reçu des différents ports, $ 342,208 00

21 octobre	De la Havane,	81,350 00	
"	De New York,	29,000 00	
"	De New York,	92,000 00	
"	De Campêche,	4,600 00	
"	De Philadelphie,	50,000 00	
1 novembre	De la Havane,	12,300 00	
"	De New York,	156,954 00	
"	Du Havre,	41,000 00	
"	De la Havane,	14,944 00	
"	De New York,	409,914 00	
"	Du Havre,	30,000 00	
"	De Cincinnati,	10,000 00	
"	De New York,	70,000 00	
"	De Matamoros,	25,363 00	
"	De New York,	362,721 00	
"	De Boston,	20,600 00	
"	De Philadelphie,	70,000 00	
10 "	De Philadelphie,	70,000 00	
"	De New York,	170,000 00	
"	De la Havane,	16,000 00	
"	D'Angleterre,	2,700 00	

A ces sommes il faut ajouter celle de $300,000 environ, venue par la voie de Mobile et par le fleuve pendant le courant des mois septembre, octobre et novembre, 300,000 00

Durant la même période 6 ou 7,000 doublons sont venus de la Havane sans avoir été portés sur les manifestes, et 100,000 00

Total,	$2,161,654 00
P. S.—Il est arrivé hier par le navire Metoka, de New York,	125,128 88
Par le navire Wakona de Boston	31,000 00
Total général,	$2,317,782 88

CORRESPONDANCE OFFICIELLE.—Nous avons récemment reproduit les lettres échangées par le Maire et M. le Curé Maenhaut, à propos de l'ordonnance qui défend de célébrer les services mortuaires autre part que dans la Chapelle Obituaire; cette correspondance continue, et dans l'impossibilité de la reproduire en entier nous en donnons ci-joint un sommaire et des extraits.

Sous la date du 7 novembre, M. Maenhaut déclare qu'il n'a pas prétendu attribuer, ni au Maire, ni au Conseil des motifs hostiles au clergé, mais bien à un seul des conseillers municipaux qui est en même temps marguillier. Il demande pourquoi les privilèges qu'on accorde à la Chapelle Obituaire, sont refusés à l'église St. Augustin, qui offre les mêmes conditions de salubrité et qui, par conséquent satisfait à l'ordonnance du 26 septembre 1827. Le Curé exprime la crainte que le clergé ne soit pas entièrement libre, s'il usait comme par le passé, de cette chapelle; il ne peut pas se soumettre à un pareil état de choses.

La réponse du Maire est d'un style assez sévère: "Présupposer des motifs de haine ou de vengeance est une chose plus que légère, dit l'honorable Denis Prieur, et ici cette supposition est d'autant plus blâmable qu'elle est gratuite; car le procès-verbal du Conseil, publié dans la gazette officielle, a pu vous apprendre que ce n'était pas M. Canon qui avait rédigé et présenté la résolution dont il s'agit, mais bien M. Cruzat.

"Quant à la coïncidence dont vous parlez, s'il pouvait être permis de récriminer sur une mesure à laquelle, tous tant que nous sommes, nous devons obéissance, je prendrais la liberté de vous faire remarquer d'autres coïncidences; ce sont, d'abord, celle de la naissance du schisme actuel, avec l'approche de l'achèvement de l'église St. Augustin, et puis celle de la retraite du clergé de l'église St. Louis, avec l'ouverture de la nouvelle église. Mais il ne m'appartient pas d'entrer dans ces détails, et ce n'est là qu'une forme pour vous prouver combien on peut s'égarer en cherchant une cause au concours fortuit de deux circonstances.

"Puisque la résolution du 26 septembre 1827 vous était connue, aussi bien que les motifs de salubrité publique, auxquels elle doit l'existence, je m'étonne que vous ayez cherché ailleurs la cause de la nouvelle mesure qui atteint l'église St. Augustin, de même que l'ancienne atteignait l'église St. Louis. Je ne puis admettre que la nouvelle église soit dans une position aussi avantageuse que la chapelle obituaire pour la célébration des services funèbres. D'ailleurs le Conseil a eu probablement en vue de ne pas exposer sans cesse ces tristes spectacles à ceux des fidèles que l'accomplissement de pieux devoir appelle chaque jour dans les églises. Peut-être même le Conseil a-t-il pensé qu'il était sage de ne pas gêner, pour les enterremens, la célébration du service divin et les autres cérémonies du culte, dans les cas où la salubrité publique fait un devoir de procéder immédiatement à l'inhumation d'un cadavre.

"J'ai lu avec regret la fin de votre lettre, et les explications verbales que m'a données la personne qui me l'a remise, ont beaucoup ajouté à ce sentiment pénible, car il paraît que le seul obstacle qui empêche le clergé de faire usage de la chapelle obituaire est une question d'argent! Je ne puis que déplorer un pareil état de choses. Les pouvoirs du Conseil et les miens ne vont pas jusqu'à pouvoir forcer une corporation à abandonner gratuitement l'usage d'un édifice qui lui appartient."

☞ Le Conseil de la 2de. municipalité a fait brûler avant-hier soir une somme de $141,192 en billets de cette corporation.

Nous trouvons dans l'*American* de Baltimore la correspondance suivante:

WASHINGTON, 1er. novembre. "J'apprends que la *Constitution* de 44 canons, le *Marion*, sloop de guerre, et les goëlettes dernièrement revenues de la Floride, ont reçu l'ordre d'appareiller pour Vera-Cruz. Cet ordre si soudain n'indiquerait-il pas quelque chose?

"Le cabinet sera reorganisé avant l'ouverture du Congrès. M. Webster en sortira et M. Cushing y entrera. M. Spencer ou M. Upshur sera, je le pense, secrétaire d'Etat."

PIÈCES D'OR.—En vertu d'un acte passé au Congrès en 1834, la Douane reçoit les pièces d'or ci-après au taux suivant, savoir: Aigle des Etats-Unis, ancienne émission $10 66, Souverains anglais $4 84, Napoléon français de 20 francs, $3 85, Doublons mexicains $15 53, do. Espagnol $16 02, do. Columbien $15 53.

Messrs. les Editeurs de l'*Abeille*,

Messieurs,

Nous vous prions d'insérer dans vos colonnes l'annonce d'un nouveau journal, qui va, dès demain (dimanche) prendre place dans les rangs de la presse périodique de la Louisiane. Ce journal entièrement religieux, sera publié sous le titre de: *Le Propagateur Catholique*. Son objet, comme le titre l'indique, est le maintenir et de propager dans la Louisiane, l'esprit du catholicisme auquel sont attachées les destinées de cette noble partie de l'Union. Un objet secondaire, mais qui se rattache intimement au premier, est la conservation parmi nous, de la langue française; cette langue de nos pères si éminemment catholique. Les belles-lettres, les arts et les sciences qui doivent à la religion leurs inspirations les plus heureuses et les plus nobles, trouveront dans ce journal un asile toujours ouvert. Organe d'une société catholique dernièrement formée parmi les hommes de la Nouvelle Orléans, le journal est confié à un comité de rédaction, à la tête duquel se trouve un des écrivains les plus distingués de la Nlle. Orléans, qui se chargera de la plus grande partie du travail. La direction matérielle est entre les mains de M. J. BAYON, dont le nom est assez avantageusement connu dans la presse Louisianaise, pour qu'il suffise de le mentionner. Nous espérons que les hommes religieux et amis de leur pays, favoriseront de leur patronage bienveillant cette feuille naissante, et dont la circulation, nous aimons à le dire, sera d'heureux résultats. Le premier numéro contiendra le prospectus, et quelques articles d'introduction. Nous avons l'honneur, etc

UN GRAND NOMBRE DE CATHOLIQUES.

EXTERIEUR.

EUROPE.—Le Caledonia, parti de Liverpool le 19 octobre, est arrivé à Boston le 2 courant, à 9 heures du matin.

On assure que M. Webster a reçu par cet arrivage la nouvelle que le traité Ashburton avait été ratifié le 11 octobre par le gouvernement anglais.

ANGLETERRE.—Le navire à vapeur Great-Western a été mis en vente publique à Bristol le 16 octobre, mais les enchères n'ont pas monté assez haut, et la Compagnie l'a rachetée pour la somme de £40,000. Les directeurs ont reçu l'ordre de chercher à le vendre à l'amiable.

Les nouvelles des districts manufacturiers sont tous d'une nature assez décourageante; les manufactures ont peu d'activité et le marché de Liverpool reste calme. Durant la dernière quinzaine les transactions ont été presque nulles; et la perte récemment éprouvée par la banque de Manchester a contribué encore à paralyser les affaires.

Cette perte, due à l'infidélité d'un M. Edmond Burdekin, a causé une grande sensation, et les bruits les plus divers ont couru à ce sujet. Un journal assure que, dans une assemblée d'actionnaires qui a eu lieu à Manchester, il a été constaté un déficit de £890,000, c'est-à-dire de plus de quatre millions de piastres.

—La chambre de commerce Américaine de Liverpool a adressé à sir Robert Peel, un mémoire qui insiste sur la nécessité de réduire le droit énorme qui pèse actuellement sur le tabac. Aucune réponse n'a encore été faite aux remontrances des pétitionnaires.

—On lit dans le *Times* de Londres le paragraphe suivant qui ne laisse pas que d'être assez curieux: "On dit que des ouvertures ont été faites par un parti influent en Chine aux autorités anglaises de ce pays; elles ont pour but, à ce qu'il paraît, de déposer l'empereur, d'établir une autre forme de gouvernement, et de conclure, si la révolution réussit, un traité politique et commercial avec la Grande Bretagne.

—Une lettre de Vienne annonce que la ville de Gross Kanisha, en Hongrie, a considérablement souffert de quatre chocs de tremblement de terre qui se sont fait sentir le 10 septembre.

—Lablache, le grand chanteur, est dit-on, dangereusement malade à Paris, d'une inflammation de poitrine.

[*Correspondance particulière de l'Abeille.*]

Paris, 16 octobre 1842.

FRANCE.—Il n'est question maintenant dans la presse que d'un projet d'union douanière entre la France et la Belgique; c'est pour le moment l'affaire capitale, et l'on s'en occupe d'autant plus qu'elle a des partisans fanatiques et des adversaires furieux.

On sait maintenant pourquoi la Belgique a accordé spontanément à l'Union douanière germanique, et sans compensation, pour ses vins, la même faveur qu'elle avait accordée à la France moyennant une réciprocité d'avantages plus qu'équivalente. C'était une gracieuseté ayant pour but de se rendre l'Union germanique favorable et de l'engager à accueillir plus favorablement sa demande d'admission. Mais, hélas! tout cela a été en pure perte: la demande de la Belgique a été repoussée sans discussion.

Maintenant on se retourne vers la France en désespoir de cause. Assurément cette conduite est peu faite pour attirer les sympathies de la France; mais une affaire de cette importance peut bien se passer de sympathie. Il s'agit uniquement de savoir si l'union proposée est ou n'est pas favorable. Dans le premier cas on l'accepte; dans le second on refuse, et tout est dit.

Trois journaux graves, enrégimentés sous des bannières diverses lorsqu'il s'agit de politique intérieure, le *National*, le *Courrier Français* et le *Journal des Débats*, se réunissent, à quelques modifications insignifiantes près, sur cette grave question pour soutenir la convenance et l'utilité de l'union projetée.

"Ils sont d'opinion qu'une union commerciale complète entre les deux pays ne peut qu'être favorable à la France, sinon au point de vue commercial, du moins au point de vue politique; que la France ne doit pas laisser la Belgique s'engager dans l'union germanique sans en souffrir moralement, puisqu'il résulterait de cette alliance une sorte de rétrécissement de frontières; que, si quelques industries particulières peuvent avoir à en souffrir, c'est le cas de sacrifier le bien particulier au bien général; que quant aux fers, qui peuvent être considérés comme une industrie nationale, ils seraient bientôt, moyennant quelques travaux de canalisation et grâces aux progrès déjà obtenus, en mesure de lutter victorieusement contre la concurrence belge, quelque redoutable qu'elle paraisse; qu'enfin on ne devait pas perdre de vue que la Prusse avait considérablement augmenté son importance en s'unissant commercialement aux autres états de l'Allemagne composant le *Zollverein*, et que la France doit en faire autant en s'unissant commercialement à la Belgique.

La plupart des autres journaux, soit par conviction, soit parce qu'ils sont les organes d'industries particulières, combattent l'union; mais en tête il faut placer le *Commerce* par la vigueur de sa polémique et le zèle qu'il met à déduire les raisons qui militent en faveur de son opinion.

"L'union projetée, dit-il, serait funeste à la France, commercialement parlant, puisque, sans parler des pertes qu'éprouveraient certaines industries, nous offrons aux producteurs belges un marché de trente-six millions d'habitans, tandis que la Belgique n'offre aux nôtres qu'un marché de quatre millions.

"Si l'on considère qu'en Belgique le prix de la main d'œuvre est extrêmement bas et qu'outre les facilités extraordinaires qu'offre leur sol, les Belges ont une aptitude merveilleuse pour l'industrie sous toutes ses formes, on sera forcé de convenir que la Belgique est un concurrent très redoutable pour tous nos produits. Dans la supposition d'une union douanière, nous livrerions à la production Belge un marché réel de 36 millions d'habitans pour ne recevoir en retour qu'un marché nominal de 4 millions; nous disons nominal, car la Belgique ne nous achèterait rien que des vins, et encore en bien petite quantité puisque, comme on sait, la boisson du pays se compose presque exclusivement de bierre. Ainsi nous ruinerions, sans compensation aucune, notre industrie au profit de l'industrie Belge. Ce serait donc un marché de dupe, une affaire désastreuse.

"Sous le rapport politique l'union projetée n'a aucune portée; ou si elle en a une, elle est négative. En effet, si la Belgique a besoin de nous, surtout à présent que la voilà repoussée par le *Zollverein*, il lui faudra s'incorporer à la France puisque cette incorporation sera le seul moyen d'obtenir à sa production les avantages de notre marché. Son intérêt la forcera à se faire tout à fait française. Si, au contraire, vous consentez à l'union douanière, la Belgique aura ce qu'elle voudra tout en conservant son existence politique séparée et indépendante. Donc l'union vous fait manquer le but politique au nom duquel vous la réclamez. Mieux vaudrait mille fois un simple traité de commerce. L'union politique, c'est le côté français; l'union commerciale, c'est le côté Belge, et c'est le côté Belge qu'on veut vous faire prendre!"

A ces raisons le *National* répond avec beaucoup de justesse et d'à-propos. "Lorsqu'il y a quelques mois à peine on parlait d'un simple traité de commerce, vous jetiez les hauts cris, disant "qu'il vaudrait cent fois mieux une union douanière complète parce que les inconvéniens commerciaux de la mesure seraient compensés par les avantages politiques." Maintenant qu'on parle d'une union complète, vous préférez un simple traité, d'où vient cette contradiction? Mieux vaudrait convenir que vous voulez sacrifier l'intérêt public à quelques industries privilégiées; il y aurait au moins le mérite de la franchise.

Vous prétendez que nous devons renoncer à l'union proposée parce que les deux marchés ne sont pas d'égale importance; mais à ce compte toute union douanière serait impossible, car comment trouver deux peuples d'égale population et ayant besoin l'un de l'autre au même degré?

On assure que le cabinet lui-même est divisé sur cette question. M. Guizot, M. Lacave Laplagne et M. Duchatel, les trois fortes têtes du conseil, sont en faveur de l'union; M. Soult, M. Cunin Gridaine, et M. Martin (du Nord) sont d'un avis opposé et pour cause; ils sont tous les trois intéressés dans des industries privilégiées. On ne sait pas encore au juste quelle est l'opinion de M. Teste et de M. Villemain.

La question en elle même est fort épineuse et cela explique les développemens que j'ai cru devoir lui donner; mais les difficultés qu'elle présente pour arriver à une solution favorable paraissent presque insurmontables quand on songe qu'une foule d'industries puissantes les fers, les houilles, les draps, &c. &c., toutes représentées à la tribune, dans la presse et jusques dans le conseil des ministres, ont un intérêt direct et immédiat à faire maintenir le *statu quo*; et que la mise à exécution, en supposant même l'union adoptée, peut amener, doit même amener suivant toute probabilité l'intervention de la diplomatie européenne. Il est évident en effet que si la barrière des douanes françaises était renversée à la frontière Franco-Belge, elle devrait être transportée à l'extrême frontière Belge, parce que la France ne pourrait pas laisser faire le service exclusivement par les douaniers Belges. Or, croit-on que les puissances rivales de la France verraient de bon œil les uniformes des douaniers français en permanence sur les frontières Hollando-Belges?

La nouvelle d'une visite récente faite à bord d'un bâtiment marchand français sur la côte d'Afrique par un bâtiment de guerre anglais a de nouveau soulevé, de la part de la presse française, de vives récriminations contre la marine anglaise et le droit de visite. Cette nouvelle circonstance a amené un journal anglais à reconnaître, avec beaucoup de raison, "qu'il vaudrait cent fois mieux détruire d'un trait de plume les traités de 1831 et 1833 que de voir continuer un état de choses qui compromet à chaque instant la paix des deux nations et entretient entre elles de déplorables dissensions."

En parlant du tarif Américain qui sert toujours d'aliment à la presse, on affecte de ne le considérer que comme provisoire: on se fonde sur ce que le Président Tyler, assure-t-on gravement, ne l'a signé qu'à regret et sur ce qu'il a l'intention de le faire réformer. Tout cela, comme vous voyez, ne supporte pas le plus léger examen; car les faits, comme les premières notions des institutions Américaines, démentent ces assertions ou pour mieux dire ces rêves de gens éveillés. Cependant il est à désirer, dans l'intérêt de l'agriculture et du commerce comme dans l'intérêt du trésor fédéral, que ce tarif soit modifié; certains articles étant certainement trop fortement imposés.

A propos des Etats-Unis, il est à peu près positif que le ministre Américain à Paris, M. le général Lewis Cass, a demandé son rappel et qu'il n'attend qu'une réponse de Washington pour s'embarquer. Ses amis disent avec raison qu'après trente-six ans de fonctions publiques, soit comme gouverneur de territoire, soit comme membre du Congrès, soit comme ministre de la guerre, soit comme ministre en France, il est bien temps de rentrer dans la vie privée pour y prendre un peu de repos. Ce qu'il y a de positif, c'est que le général Cass sera vivement regretté et qu'il sera fort difficile de le remplacer ici. Personne mieux que lui n'a su concilier la tenue qu'imposent les hautes fonctions de représentant d'un grand peuple avec l'affabilité cordiale et la simplicité d'un républicain.

ALGERIE.—Il y a eu, dans la deuxième quinzaine de septembre, un engagement assez vif, en Algérie, entre les Arabes et la colonne aux ordres du général Changarnier. L'affaire, qui a eu lieu dans l'Aghalick du Sud, entre Milianah et Mascara, a coûté la vie à une centaine d'hommes, dont six officiers. Pendant deux jours on s'est battu à l'arme blanche et à bout portant, et malgré l'écrasante supériorité du nombre du côté des Arabes, le général Changarnier est parvenu à les mettre en pleine déroute. Cet engagement qui a produit un excellent effet en prouvant de plus en plus la supériorité des Français sur les Arabes, justifie pleinement l'opinion émise par le général Bugeaud dans sa brochure, à savoir: qu'il faut nécessairement, pour conserver la conquête et coloniser, une armée suffisante pour maintenir, partout et sur tous les points à la fois, les Arabes dans le devoir. Diminuer le chiffre de l'armée, ce serait perdre d'un seul coup les avantages obtenus jusqu'à présent et s'exposer à recommencer sur nouveaux frais.

Un fait d'ailleurs de nature à rassurer les partisans de l'Algérie sur les intentions du gouvernement, c'est qu'une commission a été nommée il y a quelques mois, à l'effet de présenter un plan général d'organisation, et qu'en attendant son rapport, qui sera sans doute présenté à l'époque de la session prochaine, le ministère a déjà mis à profit ses travaux préparatoires pour organiser définitivement l'administration de la justice dans la Régence. Vous trouverez dans les journaux de nombreux extraits de l'ordonnance d'organisation qui pourvoit à tout, depuis la compétence jusqu'au traitement des magistrats.

ANGLETERRE.—Vous pouvez apprécier, les journaux anglais à la main, les nouvelles de l'Inde et de la Chine. Vous verrez aussi que la presse anglaise est de plus en plus hostile au traité de Washington, et qu'elle ne conclut à rien de moins qu'à conseiller au ministère de refuser sa ratification. Mais ce n'est que du bruit; le ministère approuvera sans doute, avec l'assentiment du Parlement. Outre l'avantage immense pour l'Angleterre d'éviter toute chance actuelle de guerre avec les Etats-Unis dans un moment où ce n'est pas trop de tous ses moyens pour faire face aux nombreuses difficultés qui entravent sa marche ambitieuse, on a vu une manifestation ministérielle dans un discours récemment prononcé par l'un des commissaires chargés, l'an dernier, de l'exploration du terrain en litige, M. Featherstonough; manifestation fort maladroite, il est vrai, quant à la forme, mais qui au fond n'est pas sans importance. M. Featherstonough a dit, et c'est là le côté ridicule de son discours, que le traité était on ne peut plus glorieux pour la Grande-Bretagne, puisque, sur la question des frontières "les Etats-Unis avaient abandonné toutes leurs prétentions." Puis, voulant entrer dans les détails, il ajoute que "le différend avait été coupé par le milieu," et beaucoup d'autres choses encore tout aussi logiques que ses amis cherchent à excuser en alléguant que c'est un *after dinner speech*. Mais, encore une fois, le point essentiel c'est que cette sortie est considérée généralement comme une tentative de ramener l'opinion publique en faveur du traité.

ESPAGNE.—On a fait courir le bruit que le Régent Espartero cherchait les moyens de rétablir la Constitution de 1812, dans le but de prolonger la durée de la minorité et par ce moyen conserver plus longtemps le pouvoir qu'il exerce comme Régent. Ce bruit a même pris tant de consistance dans le public et dans la presse que le Régent s'est cru obligé de le faire démentir formellement.

La nouvelle de la destitution de Zurbano ne s'est pas confirmée. Cependant il ne paraît pas avoir encore repris son commandement. On assure que, malgré ses allures un peu trop brutales, il est aimé en Catalogne, province que sa présence a pu seule délivrer des bandes qui la désolaient. Il est donc probable qu'après tout il conservera son commandement pourvu que l'on puisse faire accepter une autre réparation à la France, pour le traitement fait à M. Lefebvre.

Suivant quelques personnes, généralement bien informées, Zurbano serait maintenu dans son commandement par de tout autres motifs. Il est plus que jamais question d'un traité de commerce entre l'Angleterre et l'Espagne, traité qui sacrifierait à l'industrie anglaise l'industrie espagnole, ou pour mieux dire l'industrie catalane, car la Catalogne est à peu près la seule province d'Espagne où l'industrie ait acquis un certain degré de développement. Or, on craint d'autant plus la résistance des Catalanais au sujet de ce traité que ce sont eux qui ont fait échouer le premier projet, connu sous le nom de "projet Marliani," et l'on veut conserver Zurbano dans son commandement pour qu'il puisse contenir, par la terreur qu'il inspire, les industriels de la Catalogne, lesquels ont l'impertinence de ne pas vouloir se laisser ruiner sans rien dire.

Si ce projet est réel comme tout porte à le croire, il faut plaindre l'Espagne qui se trouve déjà beaucoup plus qu'on ne le croyait sous l'influence funeste de l'Angleterre. Pour donner des débouchés à ses produits et du pain à ses ouvriers affamés, il faut à l'Angleterre de nouveaux marchés à pourvoir, de nouveaux peuples à exploiter; et l'Espagne paraît maintenant devoir être la première victime de cet industrialisme effréné. Cependant ces projets ne se réaliseront pas sans une vive opposition. La rivalité et l'intrigue, venant en aide au bon droit, feront peut être en cette circonstance plus que ne peut le patriotisme éteint ou découragé. Cortina, qui croit avoir à se plaindre du Régent, d'Arguelles et de Gonzales, c'est à dire de tous les chefs du pouvoir, se propose, dit-on, de diriger la résistance des intérêts espagnols et de s'en faire l'appui et l'écho.

Les Cortès sont convoquées pour le 14 novembre. Il est urgent de faire voter le budget et de pourvoir aux nécessités du moment, il est urgent surtout de chercher un moyen de rétablir les finances qui sont dans l'état le plus déplorable. Jusque là il n'y a rien que de très naturel, mais ce qui l'est moins c'est la résolution que paraît avoir prise le ministère, de supprimer le discours d'ouverture, afin d'éviter les discussions auxquelles donne lieu l'adresse en réponse au discours du trône. N'est-ce pas s'éloigner en pure perte des usages du gouvernement représentatif? Car s'il dépend du ministère de supprimer le discours du trône, il ne dépend pas de lui qu'il y ait ou qu'il n'y ait pas une adresse. Quant aux discussions qu'il paraît si fort redouter, il n'est pas en son pouvoir de les éviter. Sans doute ces discussions sont quelquefois, souvent même oiseuses; sans nul doute elles entravent plus souvent qu'elles n'avancent les affaires du pays; mais la liberté est à ce prix, et il faut savoir se soumettre à ses exigeances pour recueillir ses avantages.

On assure que le but secret, mais réel de la mission de M. Olozaga auprès du roi des Belges, est d'obtenir par sa médiation le rétablissement des relations diplomatiques habituelles entre l'Espagne et la France, relations interrompues, on doit se le rappeler, par une discussion purement d'étiquette. Mais il est impossible, quant à présent du moins, de savoir ce qu'il y a de vrai dans ce bruit.

ORIENT.—Les affaires de Syrie n'ont pas fait un pas, à moins que ce ne soit un pas rétrograde. Les prévisions de ma dernière lettre sur la portée des modifications survenues dans le cabinet Turc, se sont parfaitement réalisées. On n'a rien fait pour les chrétiens du Liban et, soyez en sûr, on ne fera rien, tant que les puissances Européennes n'auront pas mis la main sur la garde de leur épée. On parlait naguère de donner aux Maronites un chef chrétien sous la suprême autorité d'un Pacha. Maintenant, on s'en est formellement expliqué, il ne faut plus y songer.

Sous l'administration d'Izzet, on avait, à force d'intrigues et de déceptions, obtenu un certain nombre de signatures sur des pétitions demandant ou paraissant demander à demeurer sous l'autorité d'un chef musulman; et le nouveau cabinet, loin d'entrer dans une voie nouvelle, oppose ces pétitions aux représentations des grandes puissances qui demandent à la Porte la réalisation de ses promesses. On peut juger par ce fait de l'importance du changement de cabinet.

La révolution de Servie paraît être maintenant un fait accompli, malgré la protestation des Consuls Européens. Ce qu'il y a de plus singulier dans toute cette affaire, c'est que le Conseil russe a suivi en tout la conduite des Consuls Français, Anglais et Autrichien, bien que la révolution ait été faite dans l'intérêt de son gouvernement et probablement ... diplomatie. Les Russes deviennent diplomates. En Turquie qui non seulement laisse détrôner un prince qui lui était attaché, par un autre qui est tout Russe, mais qui encore soutient ce dernier de tout son pouvoir! Izzet-Pacha était certainement plus Russe que le Czar. Reste à savoir si Raouf-Pacha le sera également, ce qui n'est pas impossible après tout.

J. M.

P. S.—On fait courir le bruit que, sur de nouvelles et plus vives représentations des puissances Européennes, la Porte consent au rappel de ses troupes albanaises du Liban. On ajoute qu'elle va remplacer Omer Pacha par Essad-Pacha, actuellement gouverneur de Saïd et de Tripoli, qui nommera deux Kaïmacans, un Druse et un Maronite. Si cette nouvelle est vraie, c'est une amélioration.

ALGER.—Ainsi que nos lecteurs l'ont vu déjà dans notre correspondance particulière, ce n'est pas, comme le disaient les journaux anglais, un échec qu'ont éprouvé les Français; mais bien un combat meurtrier où la fermeté des troupes françaises a triomphé de l'impétuosité des Arabes. De pareils épisodes, loin d'affaiblir l'influence morale de l'invasion, ne font en quelque sorte que l'affermir et l'augmenter.

Extrait du rapport du Général Changarnier.

Au bivouac de Soulk el-Sebt, le 21 sept. 1842.

Le 19, je me mis en marche au point du jour. Nous franchîmes une chaîne de collines boisées, contournées par l'Oued-Fodda, sur lequel nous avions bivouaqué, et retombant sur ce ruisseau pour ne plus le quitter jusqu'au 21, nous fîmes au Khamnis une grande halte de huit heures et demie du matin. Quelques coups de fusils avaient été tirés à l'arrière-garde.

Sur la fin de la grande halte, de fortes colonnes de Kabyles, mêlées d'un assez grand nombre de cavaliers, vinrent couronner les hauteurs à notre droite, et je commençai à croire à la possibilité d'un combat sérieux.

A dix heures et demie, nous reprîmes notre marche en remontant la vallée dont la largeur varie de soixante à deux cents mètres et présente une route bien ouverte, facile, mais constamment encadrée entre deux chaînes de montagnes abruptes, ravinées, coupées par de nombreuses anfractuosités, où des Kabyles seuls peuvent trouver quelques passages extrêmement difficiles même pour eux. A peine la colonne était-elle ébranlée, que des hauteurs à notre droite partit une fusillade, prélude d'un combat des plus vifs, mais sur l'issue duquel des troupes comme les nôtres ne pouvaient pas avoir d'inquiétude.

L'ennemi, très-nombreux dès le début, et recevant sans cesse de nouveaux renforts, nous attaqua avec environ 4,000 hommes. Les Kabyles, enhardis par la différence du nombre et par l'avantage de leurs positions, montrèrent beaucoup d'audace et d'acharnement, et s'engagèrent souvent corps à corps avec notre arrière-garde. Jamais nos troupes n'ont combattu avec plus de solidité, de vigueur et d'intelligence de la guerre de montagnes. Tous les postes les plus propres à protéger notre marche furent occupés avec discernement, et évacués avec calme. Les passages les plus difficiles furent rapidement franchis. Toutes les haltes nécessaires au repos du soldat furent faites à couvert du feu de l'ennemi, et celui-ci ne commit pas une faute sans qu'elle ne fût immédiatement punie.

Vers midi, elle hasarda à descendre dans la vallée et sur les pentes accessibles, 50 chasseurs à cheval, commandés par le capitaine Lemonnier, et trois compagnies du 6e bataillon de chasseurs d'Orléans, en tête desquelles marchaient M. le colonel Cavaignac et M. le commandant Forey, les chargèrent avec le plus grand succès. Vingt cadavres restèrent sur le terrain. Plusieurs autres furent atteints à distance par la fusillade. Ce mouvement, où nous ne perdîmes pas un soldat, coûta la vie à un brave officier, M. le lieutenant d'état-major Laplanche.

Cinq fois, dans le reste de la journée, l'ennemi fournit à l'arrière-garde la possibilité de l'attaquer sur des terrains favorables, et toutes ces occasions, saisies avec autant de précision que de vigueur, coûtèrent la vie à un grand nombre de Kabyles. Le dernier de ces engagemens, auquel M. le lieutenant Jeaumignon, avec un détachement de zouaves, prit la part principale, eut lieu à trois heures, et, dès ce moment, la fusillade se ralentit pour cesser bientôt tout-à-fait. A cinq heures, l'arrière garde arriva au bivouac à Mahalle, et je n'eus qu'à approuver les dispositions prises pour l'établissement du camp par M. le lieutenant-colonel Morris, commandant la tête de la colonne.

Cette journée, si honorable pour nos braves soldats, nous a coûté des pertes bien sensibles. Sur 22 tués, nous comptons cinq officiers.

Le 20 au matin, je fis occuper de bonne heure quelques points importans; mais la colonne ne s'ébranla qu'au grand jour, et bien que, pendant les trois premières heures de notre marche, la route présentât à l'ennemi les mêmes avantages que la veille, les Kabyles, fatigués, rebutés par les pertes énormes qu'ils avaient éprouvées, nous laissèrent tranquillement évacuer le bivouac. Le plus grand nombre d'entre eux s'était décidé à la retraite. Quatre cents à peine s'étaient mis à notre poursuite, commencèrent, à sept heures du matin, une fusillade à longue portée. Ayant reçu quelques renforts à huit heures, ils se rapprochèrent et tournèrent à cent cinquante chasseurs à cheval, commandés par M. le lieutenant-colonel Morris, l'occasion de les charger avec beaucoup de succès. Nous arrivâmes sans être inquiétés à Karoubah, où nous fîmes une longue halte.

Nous recommençâmes à avancer à dix heures du matin sans être suivis; mais, à notre droite, l'ennemi ayant montré quelques centaines d'hommes sur des pentes d'un accès facile, je lançai la cavalerie brave ... commandée par le lieutenant-colonel Morris, et elle en sabra 25. Quelques hommes furent tués par le feu, entre autres un officier d'infanterie régulière. Ce fut là notre dernier engagement. Après une halte nécessaire pour recueillir les armes abandonnées par l'ennemi, nous nous remîmes en marche sans plus apercevoir un seul Kabyle à l'horizon. Nous étions au bivouac à Souk el Sebt-des-Beni-Chaib, à une heure, ... Cette journée nous a coûté trois tués, entre autres M. le capitaine Magagnose, du corps des zouaves; M. le capitaine Bisaldes, du 6e régiment de chasseurs, et huit soldats de divers corps ont été blessés."

Le général Changarnier est resté pendant plusieurs jours encore aux environs du champ de bataille. La persistance de cet officier-général a empêché ce qu'aurait eu de fâcheux une retraite après un combat glorieux. L'ennemi n'a plus osé l'attaquer.

Le général Bugeaud, en transmettant les rapports du brave Changarnier au ministre de la guerre, donne un aperçu satisfaisant de la situation du reste de l'Algérie: "Les affaires politiques continuent à bien marcher; la plus grande tranquillité règne d'Alger à l'extrémité de la province de Titery; il en est de même dans tout l'Atlas, autour de la plaine. Le sud et l'ouest de la seule province de Milianah renferment encore quelques dissidens."

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Le prix de la farine fraîche étant de $4 60 par baril, d'après le tarif, les boulangers donneront 30 onces de pain pour dix cents, à partir de lundi 14 du courant. Les pains de seconde qualité devront peser 25 pour cent en sus, c'est à dire 3 1/4 onces.

Nouvelle Orléans, le 11 novembre 1842.

Messieurs les Rédacteurs,

Veuillez annoncer dans votre estimable journal, que M. AUGUSTIN VIAVANT sera soutenu par une grande majorité de votans à la prochaine élection de Recorder de la Troisième Municipalité.

Un grand nombre de votans de la Troisième Municipalité.

25 oct

A la sollicitation d'un grand nombre d'amis de M. CHARLES CUVELLIER, il a consenti à se porter candidat à la place de Recorder pour la Municipalité No. 3, en remplacement de l'honorable Alfred J. Lewis décédé. Il sera soutenu par la majorité des votans. 27 oct

☞ M. L'EDITEUR,—Veuillez annoncer que M. ALPHONSE M. DUPERU, a consenti à être candidat pour la place de Recorder de la Troisième Municipalité, et qu'il sera soutenu par un grand nombre de votans de cette municipalité.

31 oct

DERNIERES DATES

New-York........nov 3		Londres.........oct 18	
Boston...........nov 9		Liverpool........oct 19	
Baltimore........nov 3		Paris.............oct 16	
Washington......nov 3		Havre............oct 15	
Philadelphie.....nov 3		Bordeaux.........oct 13	
Charleston.......nov 6		Vera-Cruz........oct 1	
Havane...........oct 31		Mexico............sept 16	
Galveston........nov 2		Tampico..........sept 24	

COMMERCIAL.

NOUVELLE ORLEANS,

Vendredi soir, 11 novembre 1842.

Nous n'avons aucun changement notable à signaler dans les affaires en général depuis notre rapport de mardi dernier, l'activité habituelle règne dans les différentes branches du commerce, mais pour l'époque avancée de la saison les transactions ne sont peut-être pas aussi importantes qu'on avait droit de l'espérer. La suspension de toutes communications dans la partie de l'Ouest arrosée par l'Ohio, retardant beaucoup d'opérations qui dépendent de la quantité de produits venus de ces contrées.

Il y a aujourd'hui beaucoup moins de demandes d'argent. L'affluence des espèces a fait prendre une grande faveur au taux du change, les traites se négocient avec la plus grande facilité. Les billets de municipalités qui étaient hier à 18 pour cent d'escompte ont repris faveur, aujourd'hui on les achète librement à 13 1/2 pour cent. Les billets de la Banque Consolidée ont s'étaient améliorés au point de venir à 18 pour cent d'escompte ont fléchi de nouveau aujourd'hui, ils sont à 26 et 27 pour cent. Les billets de la Banque du Canal sont également tombés à 6 pour cent d'escompte.

Après quelques jours d'un temps très agréable, la pluie est venue de nouveau nous visiter, cette pluie est peu favorable aux récoltes. Le fleuve ne monte toujours pas.

COTON.—Arrivé depuis le 8 du courant, de Louisiane et Mississipi 6657 balles, Tennessee 847, Arkansas 96, Lac 128, ensemble 7938. Expédié dans le même espace de temps pour Liverpool 5013 balles, Havre 4084, New-York 142, ensemble 9241, ce qui fait une réduction du stock de 1313 balles et laisse en mains, y compris ce qui se trouve à bord des navires non encore expédiés aujourd'hui, un stock de 81,42 balles.

ETAT DU COTON.

1842 Septembre 1er. Stock en mains,			4,428
Reçu depuis trois jours,	7,928		
Antérieurement,	154,177	162,105	
			166,533
Expédié depuis trois jours,	9,241		
Antérieurement,	75,341	84,481	
Stock en mains			82,052

Le marché au coton s'est ouvert mercredi dernier par une demande très animée, 4000 balles environ ont changé de mains à des prix en plein, la plus grande partie était pour le compte de marchés d'Angleterre. La même activité a régné hier, les ventes se sont élevés à 3700 balles à des prix très fermes. Aujourd'hui il y avait également de bon nes dispositions à opérer largement; avant l'arrivée de la malle du Nord 2000 balles avaient déjà changé de mains, mais aussitôt qu'on a eu connaissance de l'arrivée des avis par le steamer de Boston du 19 du courant, il ne s'est plus fait d'affaires.

Ces nouvelles sont loin d'être encourageantes. Le marché de Liverpool a été abandonné par le commerce qui persiste à ne prendre que ce qui lui est strictement nécessaire pour ses besoins immédiats, aussi les prix sont-ils plus irréguliers et dépréciés. Les ventes de la semaine expirant le 14 étaient de 17,340 balles de 3 7/8 à 7 1/4 pour les qualités extrêmes de la Nouvelle Orléans, depuis cette époque la consommation des ventes a été de 2000 balles par jour. Le commerce des districts manufacturiers est loin d'être florissant, la demande de marchandises a encore molli. Au Havre le stock est très élevé, les transactions sont très limitées et les prix ont une tendance à la baisse.

Sur notre marché les prix n'ont pas subi de changement notable, mais il est à remarquer que le premier chiffre de nos cotes est celui qui a dominé dans les transactions de la semaine.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

Louisiane et Mississippi.

Ordinaire et bas, de	4 1/4 à 5 1/4
Ordinaire,	5 3/4 à 6
Bon ordinaire,	6 1/2 à 6 3/4
Bon ordinaire et petit courant,	7 1/2 à 7 3/4
Petit courant et courant,	8 à 8 1/2
Bon courant,	9 à 9 1/2

TABAC.—Durant ces trois derniers jours, le marché s'est maintenu dans l'état de calme que nous signalons depuis quelques semaines. Il ne s'est fait aucune transaction, il ne peut guère en être autrement, car le stock actuellement en vente n'offre aucun choix aux acheteurs. Dans cet état de choses nos cotes peuvent être considérées comme purement nominales.

Les rapports qui nous viennent concernant la prochaine récolte sont toujours très favorables; nous en avons parlé avec quelques personnes arrivant des contrées où se récolte le tabac et elles se sont accordées à dire que la récolte serait plus abondante que celle de l'année dernière.

ETAT DU TABAC.

1842 Septembre 1, Stock en main		2185
Reçu depuis trois jours,	115	
Antérieurement,	1,361	3476
		4331
Expédié depuis trois jours,	23	
Antérieurement,	3,594	3617
Stock en mains		714

SUCRE.—Depuis notre rapport de mardi dernier, le marché a pris de l'activité, la demande est très bonne, presque tout ce qui était en vente a été enlevé du marché. Les transactions se composent de 400 boucauts pris principalement pour les marchés du Nord et de l'Ouest. Nous devons remarquer que quoique les prix se soient maintenus fermes, nous ne pouvons pas coter une hausse. Les qualités extrêmes sont toujours de 3 à 6 cents. Il y a bien eu quelque demande sur habitation, mais nous n'avons été informé d'aucune vente.

Les sucres de la Havane sont toujours en demande très limitée aux prix portés à nos dernières cotes.

MELASSE.—Le marché est toujours très calme, les prix sont les mêmes, c'est à dire 14 à 15 cents par gallon. Nous n'avons entendu parler d'aucune vente sur habitation.

FARINE.—La seule vente qui ait eu lieu pour l'exportation, depuis notre dernier rapport, consiste en 600 barils superfine pris pour le marché de Cube, à $3 75. La plus grande partie des transactions ont eu lieu pour la détail.

PRODUITS DE L'OUEST.—Le marché aux provisions est toujours dans le même état de calme. Le stock de toutes les descriptions est très réduit, on ne peut espérer d'amélioration qu'à la hausse des eaux de l'Ohio. Nous laissons subsister nos cotes comme suit:

Porc mess $9 00 par bl., prime $4 à $5 00, M. O. $5 75 à $6 00, P. O. $4 à $4 50. Bœuf mess négligé $9 00 à $9, Jo mess baril à $6 00, prime à $6 ras, en bonne demande à $7 par baril. Graisse très calme à 7. bon article, très peu en demande pour l'exportation. Le lard est très rare. Jambons sous enveloppe de 7 1/2 à 8, plats entre 5 1/4, épaules 5 1/2.

WHISKEY.—Il ne s'est fait que peu de transactions, mais comme les arrivages sont peu fréquens les prix sont très fermes à 20 cents par gallon, le rectifié.

TOILE ET CORDE D'EMBALLAGE.—Il n'est survenu aucun changement matériel dans les différentes descriptions de ces articles. Les prix sont les mêmes comme suit:

Toile du Kentucky 13 à 14 comptant, de 15 à 16 à terme, de Inde 13 à 17, selon les conditions. Corde du Kentucky de 4 à 6 1/2.

CHANGE.—Depuis notre dernier rapport les prix ont encore pris faveur. Les grandes importations d'espèces ont apporté de grandes améliorations sur notre marché monétaire.

CHANGE A L'INTERIEUR.

Sterling de	4 à ... p. ct de prime.	
France,	5 47, à 5 ...	
New-York, 60 jours de vue 1 1/2 à		d'escompte
Do 30 do do		do
Do à vue do		do
Checks,	par	do
Philadelphie 60 jours de vue, 1 1/2 à 2		do
Do à vue	par à 1/2	do
Boston 60 jours	1 1/2 à	do

FRET.—Nous signalons deux engagemens pour Liverpool depuis notre dernier rapport à 11/16. Le fret pour la côte est très calme à cause du peu de produits de l'Ouest sur place.

MARCHÉ MONÉTAIRE DE LA NLLE. ORLEANS.

Billets du trésor des Etats Unis

Cens de $1000	1 1/2 à ... p. ct d'escompte	
do 500	1 1/2 à ...	do
do 50 et 100	...	do
Espèces	pair	
Billets de la Banque de l'Union	... p. ct. d'escompte	
do Artisans & Commerçans	pair	do
do de Louisiane	pair	
do Cité	1 ...	do
do Etat de la Louisiane	3 à 4	do
do Consolidée	26 à 27	do
do Commerce	3 à 5	do
do Canal	7 à 8	do
do Carrollton	4 à 5	do
do Citoyens	42 à 43	do
do Améliorations	50 à 60	do
do Atchafalaya	77 à 78	do
do Exchange	60 à 65	do
do Orléans	5 à 6	do
do de la 1re et 2de Municipalités	13 à 13 1/2	do
do 3me do	...	do
do Alabama	16 à 17	do
do Kentucky	pair à 1 p ct	do
do Tennessee	3 à 4	do
do Ohio	3 à 6	do
do Illinois	80 à 90	do
do Indiana	2 à 6	do

COMMERCIAL D'EUROPE

Revue du Marché du Havre.

(Semaine du 8 au 14 octobre 1842.)

Nous venons encore de passer une nouvelle semaine à peu près nulle en arrivages. Les ventes sont encore restées à l'état exceptionnel dans la journée de jeudi, on ne sait varié quelque peu, et qui nous a favorisé de l'arrivée de quatre navires du large. Aujourd'hui vendredi, nous n'avons en paraître aucun navire, et le vent semblerait vouloir remonter au nord ...

Il est sorti encore cette semaine plusieurs navires pour le Chargeur qu'on a fait bonne route, la plupart avaient mis à la voile depuis plusieurs jours.

Les affaires en marchandises ont repris de la vigueur en vendant, mais sans que pour cela notre marché présente de la reprise.

Quelques articles, comme les indigos, huiles et fanons de baleine ont acquis une meilleure position et sont recherchés. Par contre, les cotons sont plus calmes, ainsi que les cafés, et il y a, par continuation, absence presque totale d'affaires en sucres de nos colonies.

COTONS.—Nous n'avons encore reçu cette semaine que la faible quantité de 399 b. de Bahia, par le Jeune-Léon.

Le Cairo, navire américain qui est arrivé sur rade, venant de la Nouvelle Orléans, avec 1000 balles coton, mais ce bâtiment a reçu l'ordre de relever immédiatement pour Liverpool, et n'a point entré dans notre port.

Les ventes ne sont élevées comme suit:

2,343 b Louisiane, bas, petit courant	... à 94 50	
171 Mob. bas et très or. à bon cou. et ord.	... à 77 50	
237 Géorg. L.O., bas et t. ord., à pet. cour.	... à 89	
47 Flor. très ord. et bas à ord. franc.	... à 78	
31 Pernam. bon ord. et petit courant		
111 Maragnan, au bon et bon ord		
30 balles Cumana, bon ord.		

2,... balles ensemble.

Le seul arrivage 399 balles de Bahia, les ventes se sont élevées à 3,252 balles, et nous estimons le stock sur place à ... environ 140,000 balles.

Le marché a présenté beaucoup d'irrégularité toute la semaine.

Les transactions ont été parfois animées et parfois très calmes, suivant que les acheteurs ont trouvé plus ou moins de convenance pour traiter.

Toutefois, nos chiffres n'ont pas encore pu se maintenir à la dernière cote, et bien que l'on ne remarque pas de fortes variations, les détenteurs n'ont pu moins été obligés, pour provoquer la demande, de faire quelques légères concessions sur les prix; en n'est qu'en agissant ainsi qu'ils ont pu écouler.

Les cours sont donc aujourd'hui d'un centime plus faible sur presque toutes les sortes des Etats Unis, mais particulièrement pour celles autour de 70.

L'annonce de la nouvelle vente publique de 4000 balles Louisiane, qui doit avoir lieu le 20 courant contribue encore à jeter de la froideur dans le marché.

Les avis que l'on reçoit du marché de Liverpool ne donnent depuis quelque temps aucun encouragement aux affaires, et les commissionnaires, quoique cependant aussi des avis peu satisfaisans de l'intérieur, ne sont pas pressés de nouvelles achats.

Nous fermons donc la semaine avec un marché faible et à la disposition des acheteurs.

On espère recevoir au premier jour, de nouveaux avis des Etats-Unis par le steamer Great Western, attendu à chaque instant à Bristol.

P. S.—Samedi matin, neuf heures.—A l'instant, nous recevons nos lettres de New-York, par le Great Western; elles sont du 29 septembre.

LIVERPOOL, le 18 octobre.

COTON.—Il n'est survenu aucun changement sur le marché au coton. Les affaires ont été très limitées. Les prix de toutes les descriptions, particulièrement celles de qualités inférieures d'Amérique ont une tendance très manifeste à la baisse. Le commerce seul est entré sur le marché.

Coton.—Les ventes de la semaine expirée le 7, ont été de 16,000 balles, celles de la semaine expirée le 14, à 17,340 balles, et celles des trois jours suivans, 780 balles.

Les prix des cotons Orléans ont été entre 3 7/8 et 7 1/4 pendant la première quinzaine. Aux dernières dates les prix étaient comme suit: courante 3 3/4 à 6 1/4, marchand à 1/4; Mobile 3 3/4 à 6, marchand 5 1/4. Orleans 3 3/4 à 6 et 7; marchand à 7/8. Tennessee et Alabama 3 1/8 à 5 1/8.

Le stock est évalué à 520,000 balles, à peu près la même quantité que l'année dernière à pareille époque. Le stock du coton américain est de 227,000 balles, c'est à dire 55,000 balles de moins que l'année passée.

VENTE RENVOYEE.

☞ La vente de propriétés foncières qui devait avoir lieu le 12 et 14 du courant, à l'Arcade de Banks, est renvoyée à lundi, 21 courant, à midi, au même lieu. 12 nov

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Navire Echo, Sill, Havre, — S & J P Whitney
 Peruvian, Spear, Havre, —
Brick Tom Tompkins, Anderson, New York, — G Bedford
 Energy, Sellew, Apalachicola, — Rogers & Hallam
Goel. Minerva, Brower, Attakapas, — Capt

ARRIVES.

Bateau de remorque Swan, Martin, des Passes—avec le navire Ambassador.

Bateau de remorque Dan. Webster, Linbert, du détour des Anglais—avec les navires European et Tiger.

Bateau de remorque Claiborne, Davis, du détour des Anglais—avec le navire Medora.

Bateau de remorque Phenix, Annable, du détour des Anglais, avec les navires Viola et Metoka.

Bateau de remorque Dan. Webster, Linbert, du détour des Anglais—avec les navires Wakona et Almyra.

Bateau de remorque Invincible, Hewren, du détour des Anglais—avec les navires Goodwin et Octavius.

Bateau de remorque Porpoise, McPhardon, des Passes—avec le navire Sidney.

Brick de remorque Pilot, Clark, des Passes.

Navire Genessee, Lumbard, de Hull, Ang.
Navire Burlington, Thing, de Baltimore.
Navire Octavius, Colburn, de Wilmington, Del.
Navire Goodwin, Davis, de Liverpool.
Navire Wakona, Berland, de Boston.
Navire Almyra, Thayer, de Portland.
Navire Tiger, Lovell, d'Anvers.
Navire Ambassador, Knight, de N. York.
Navire European, McLellan, de N. York.
Navire Medora, Lunt, de New York.
Navire Viola, Jameson, de la Mobile.
Navire Metoka, McLaren, de New York.
Navire Edwin, Robinson, de Boston.
Navire Sidney, Cowan, de Liverpool.
Barque Epervier, Verrill, de Thomaston.
Barque Hortensia, Emerson, de Thomaston.
Brick Catharine, Vesper, de Thomaston.
Goel. Chattahoochee, Doane, Kington, Ja.
Goel. Sabine, Blackington, de Thomaston.
Goel. Henry Clay, Tucker, du Port Leon.
Steamer Alex. Scott, Swan, St. Louis.
 " Agnes, Hill, de Springfield, Ke.
 " Oceana, Miller, St. Louis.
 " Baton Rouge, Walworth, Natchez.
 " Cote Joyeuse, Kimball, d'Alexandrie.
 " Osceola, Pease, Columbia.
 " Bogue Homo, Johnson, Fort Adams.
 " Gallatin, Reeder, Nashville.

MEMORANDA.

Ports étrangers.

Marseilles, 2 oct.—En charge pour la Nouvelle Orléans, navire Isaac Mead.

Cette; 21 sept.—Arrivé, navire Lapeyrouse, Kellar, N. Orléans.

Havre, 19, octobre.—Partis, navire Hudson; Page, N. Orléans; 3 oct. nav. Rappahannock, do.; 9 nav. North Bend, Crocker, do.; 11, navire Edouard, Laguerenne, do.

Marseilles, 26 sept.—Arrivé, nav Shaw, Lowell, N. Orl.; 2 oct., parti, nav Valhalla, Thatcher, do.

Bordeaux, 26 sept.—Parti, nav Labor, Becker, N. Orl., navires Garonne, Sigery, devant partir le 10 ou le 15 oct; navires Ville de Bordeaux, Eulalie et Chateaubriand, sous peu; nav Canton, 15 oct; Guilelma, 21 oct, Vaillant, do.

Au Havre pour ce port, 16 oct., navire Ville de Paris, partant le 25; nav Desdemona, Clarke, 26; nav Louis XIV, Jugo, sous peu; nav Alex. Toussain, Lérémois, do.

Liverpool, 6 oct.—Parti, nav. Dale, N. Orl.

Londres, 2 oct.—Parti, navire Prudent, Hopkins, N. Orléans; 5, expédié, navire Suffolk, Crosby, N. Orléans.

Parti de Malaga, pour ce port, le 10 octobre, navire Globe.

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.

DIMANCHE, 13 NOVEMBRE 1842

Ouverture.

Début de MM.	LECOURT,	Ténor Léger.
	VICTOR,	Baryton.
Mme	LECOURT,	Première Dugazon.
MM	DESSONVILLE,	Trial Comique, etc.
	GARDE,	Jeune Premier
	MORDANT,	Grande Utilité
Mme	MORDANT,	Duègne.

LE CHALET,

Opéra en un acte, d'Adam.

LES PREMIÈRES AMOURS,

Vaudeville en un acte, de Scribe.

Première représentation:

UN Ms. ET UNE DAME,

Vaudeville nouveau en un acte.

☞ Le spectacle commencera à six heures et demie.

Les personnes qui désireraient prendre des loges ou des parquets pour la saison au Théâtre Français sont priées de s'adresser au bureau du contrôle dudit théâtre de 9 h. A. M à 3 h. P. M.

Aucun billet ne sera livré à crédit.

Par ordre de la Direction.

11 nov—3 JOS. COLIN, Contrôleur

BAL PARÉ A ALGER.

AUJOURD'HUI samedi et tous les samedis de chaque semaine, dans la salle du café du Chêne Vert (Live Oak) en face le ferry de la 2me. municipalité.

Entrée: Cavaliers,.................. 50 cents.

12 nov—1

HOTEL CONTI.

GRAND BAL PARÉ ET MASQUÉ

POUR FILLES DE COULEUR.

Samedi, 12 nov.

Prix d'entrée........................$1

WM. FURST a l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il a réduit le prix de ses leçons de chant (d'une heure entière chaque), à dix huit piastres par mois. 12 nov—3

AVIS D'ENCAN.

A. CHOPARD ayant été par décision de S. Ex. le Gouverneur, nommé encanteur, a l'honneur d'offrir au public et à ses amis ses services en cette qualité.

D'anciennes relations établies sur cette place et avec les places du dehors, lui font espérer des consignations pour les articles qui lui seront confiés à la vente, et les soins qu'il apportera dans l'exercice de ses fonctions tendront à justifier la confiance que la communauté voudra bien lui accorder.

Il se chargera de la vente de meubles, esclaves et marchandises de toute espèce.

Son magasin est établi rue St Louis No 14, entre Chartres et Levée. 12 nov—6

☞ Le navire LIVERPOOL, capitaine George Agry de New York, est en déchargement vis à vis la presse d'Orléans, où les consignataires sont invités à venir recevoir leurs marchandises.

12 nov FOSDICK & BROTH, 66 Camp

AVIS.—Il a été perdu, le 11 du courant, dans les parages du café de l'Aigle, encoignure de la place d'Armes, un billet de $340, tiré par Jose L. Villarubia, payable sur demande à l'ordre de Manuel Sainz de la Meza. La teneur de ce billet est en espagnol.

Une récompense libérale sera payée à la personne qui rapportera ce billet à l'encoignure des rues Gravier et Magazine. 12 nov—2

HUILE de Graisse.—Vingt barils huile à lampe d'une qualité supérieure, à vendre par

S. V. BARRETT,

12 nov—3 11 Toulouse.

PIMENT.—En débarquement du navire Orléans, à vendre par ROBERTS & HALL,

12 nov 75 Magasins

POIVRE de ...—En débarquement du navire Orléans, à vendre par

12 nov ROBERTS & HALL, 75 Magasins

CAFÉ de Rio.—En débarquement du navire Orléans, à vendre par

12nov ROBERTS & HALL, 75 Magasins

BLANC de Baleine.—En débarquement, à vendre par ROBERTS & HALL,

12 nov 75 Magasins

EAU DE VIE du Pays.—En 1/4 de barriques en débarquement du Metoka, à vendre par

12 nov ROBERTS & HALL, 75 Magasins

BLANC D'ESPAGNE.—40 futailles à vendre par

V. L. GIRARD & Co,

12 nov. encoignure Chartres et St. Pierre

CHAPEAUX.—1 caisse contenant 1 douzaines chapeaux de la dernière mode, en débarquement et à vendre par

12 nov. J. AUBERT, 23, rue St Louis

BOTTES, Souliers et Brodequins.—102 caisses en débarquement du navire Espadula à vendre par

12 nov R. G. HOBBS, 21, Douane

RIZ.—80 barriques en débarquement du brick Chapman à vendre par

12 nov GEO. E. CLIFFORD, 47 Poydras

FOIN.—124 balles, supérieur du Nord, à bord du navire Fairfield. Pour les conditions s'adresser au capitaine, à bord, ou à l'un des deux marchés, ou à

J. W. STANSON & Co

12 nov encoignure Magasins & Lafayette

EN magasin et à vendre:

260 boites Natal, bien assorties,
60 do. Savon de Marseille,
50 paniers Huile,
50 barils Madère imitation,
100 milliers Bouchons pointus et réguliers,
Lait, huitres et demi-boites Sardines, Petits-Pois et Truffes,
300 paniers Ausette ... de Champion,
... caisses Fruits au jus et à l'eau-de-vie,
25 do. Thon mariné et Olives farcies

V. L. GIRARD & Co,

12 nov. encoignure Chartres et St. Pierre

EN débarquement des navires Tippecanoe et Talma venant de Bordeaux, et à vendre par le soussigné,

120 caisses vin rouge, St. Julien Médoc,

50 barriques do Médoc et Haut Brion,

18 tierçons vin blanc.

12 nov AUGTE. MOLIER, 90, rue St Louis

HUILE d'olives.—200 paniers huile d'olives, de la ... que Pizanel, en bouteilles et 1/2 bouteilles, ... supérieure, en magasin et à vendre par le soussigné.

12 nov AUGTE. MOLIER, 90, rue St Louis

SALAISONS assorties, amandes, confiseries, etc, etc

115 caisses salaisons assorties,
10 do curaçao,
50 do marasquin,
40 do savon,
7 balles amandes à la Dame,
... caisses confiseries fines,
... do fruits cristallisés,
do paniers bouteilles vides,
10 tierçons vinaigre,
... caisses eau de fleurs d'oranger,
... paniers vin de Campagne,
... caisses liqueurs diverses,
... paniers anisette, à vendre par

12 nov AUGTE. MOLIER, 90, rue St. Louis

SARDINES à l'huile, truffes et petits pois.

1000 boîtes sardines à l'huile en boîtes et 1/2 boîtes,

200 do petits pois,

100 do truffes du Périgord, à vendre par

12 nov AUGTE. MOLIER, 90, rue St. Louis

AVIS AUX FAMILLES ET A CEUX QUI TIENNENT PENSION.

LES soussignés ont dernièrement reçu et offrent des marchandises nouvelles pour l'usage des familles, telles que lampes astrales pour table et pour ornement de cheminée, verres taillés, girandoles en argent, bronze et dorées avec cristaux, chandeliers, plateaux, corbeilles à pain et à gateau, beaux couverts et couteaux de table et à dessert, pendules et ornemens de cheminée d'un nouveau dessin couverts d'argent, cafetières et théières de argenterie et plaqué de toutes descriptions, à vendre à des prix convenables à cette époque, par

HYDE & GODRICH, 15 Chartres

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian, juge.—Dans l'affaire de Townsly Prieur & Co. vs. leurs créanciers.

Que toutes les personnes intéressées dans cette affaire déduisent dans les dix jours de la publication du présent ordre, les raisons pour lesquelles le tableau de distribution enregistré aujourd'hui par le syndic ne serait pas homologué et les fonds distribués conformément au dit tableau.

Par ordre de la Cour.

Nouvelle-Orléans, le 11 novembre 1842.

12 nov—3 ARMAND PITOT, greffier

No. 4,548.—A. G. Nales vs. W. B. Glover et Sam Burke.

COUR DE COMMERCE—Vendredi, le 11me. jour de Novembre 1842—Présent: l'honorable Charles Watts, juge—Le bateau à vapeur PRINCESS, ayant été saisi dans un jugement devant cette cour, et n'ayant pas fourni caution, il est ordonné par la cour, conformément au règlement No. 24, qu'avis public soit donné aux que toutes personnes ayant des réclamations contre ledit bateau puissent les présenter conformément à la loi.

Extrait des minutes.

JOHN K. HOLLAND,

12 nov—3m30j Député Greffier.

VENTES DE SHERIF.

No. 14,886.—Marie Zulme Blanchet, épouse de George Mahé vs. son mari

COUR DE PAROISSE.—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, mercredi le 14 décembre 1842, à midi:

L'esclave LETTY, négresse âgée d'environ 3.. ans, et HENRIETTE, négresse âgée d'environ 21 ans.

Saisies dans l'affaire ci-dessus

Conditions,—comptant

V. ALLAIN,

12 nov—3t en 30j Shérif de la paroisse d'Orléans

François Fouget Fils vs. Walton & Kemp.

COUR DE PAROISSE.—No. 14,739—En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu au magasin du shérif No. 30, rue Royale entre les rues Dumaine et St.-Philippe, dans cette ville, samedi le 12 novembre 1842, à 10 heures du matin,

211 caisses vin saisies dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant.

V. ALLAIN,

31 oct—3 f en 10 j. Shérif de la paroisse d'Orléans.

MADAME DUBALEN vient de recevoir de France un assortiment de Modes. Elle a l'honneur de prévenir les Dames de la N. Orléans qu'elle en fera l'ouverture mercredi 16 courant, rue Royale 106. 12 nov—3

MAGASIN DE MODES & NOUVEAUTÉS

Rue Royale, No. 104, entre St. Louis et Conti.

MADEMOISELLE BEAUVALET a l'honneur de prévenir les dames de la Nlle. Orléans qu'elle vient de recevoir, par les derniers arrivages de France, un bel assortiment de modes et nouveautés parisiennes qu'elle vendra aux prix coûtans, et qu'elle en fera l'ouverture samedi prochain 12 novembre courant.

N. B. Mlle. Beauvalet a l'honneur de prévenir les dames qu'elle n'enverra point cette année de lettres particulières, parce qu'elles n'ont jamais été rendues à domicile.

10 nov—4

CHAPEAUX et Capotes, nouvelle forme pour dames, fillettes et enfans.

Les soussignés offrent à vendre en gros et en détail à leur magasin, à très bas prix, un assortiment de chapeaux et capotes, venant d'arriver, pour dames, fillettes et enfans.

De plus, un superbe assortiment d'objets de mode, reçus par le navire Créole.

FORCADE & Co, 30 rue de Chartres,

10 nov Entre Bienville et Douane.

MADAME F. FRYER vient d'arriver de Paris avec un assortiment de MODES et de NOUVEAUTÉS. Elle a l'honneur de prévenir les dames de la Nouvelle Orléans, que l'ouverture de ses articles commencera jeudi le dix novembre.

9 nov—4

AVIS.—Les personnes qui désirent envoyer leurs enfans au COLLEGE DE MANDEVILLE voudront bien s'adresser à M. Auguste Dietz, bureau de M. Horatio Davis, Exchange Place, ou à M. Lori, au bureau du chemin de fer du lac Pontchartrain, pour obtenir tous les renseignemens nécessaires.

9 nov ☞ M. B. ANDUZE.

MR. WALLACE a l'honneur d'offrir ses services aux citoyens de la N. Orléans, comme professeur de piano. Il sera prêt à donner des leçons vers le 10 du mois prochain. 26 oct—☞

AVIS.—Madame veuve DECAUX a l'honneur d'informer le public et Messieurs les Marchands de la ville et de la campagne, que le magasin d'importation française connu sous le nom de Victor Decaux et Noël, continuera dès ce jour à être ouvert comme par le passé.

Nouvelle-Orléans, 4 novembre 1842.

Vve. DECAUX,

5 nov—3 Encoignure Conti et Chartres

A LOUER.—Un magasin d'entrepôt, No. 127, Nouvelle Levée; un magasin en briques à trois étages, No. 86, Nouvelle Levée; deux autres également en briques et à trois étages, Nos. 32 et 34, rue Gravier; une maison en bois, encoignure Tchoupitoulas et Celeste. S'adresser à

PRYNNE & MILLARD,

11 nov No. 54, Vieille Levée

A LOUER.—Deux Maisons en briques à deux étages, sises rue du Cirque, entre les rues Canal et Commune, et en bon état et parfaitement habitables. Pour les conditions, s'adresser à

PRIESTLY & BEIN,

11 nov 15, Nouvelle Levée

MORUE.—300 caisses débarquant du Sabine, à vendre par

16 nov WIGGIN & DAVENPORT, 43, Magasins.

POUR ST. LOUIS.—Le bateau à vapeur neuf et tirant peu d'eau CASPIAN, capt. Elliott, est actuellement ... reçoit du fret et partira pour le lieu susdit et ceux intermédiaires, samedi 12 du courant, à 4 heures P. M. Pour fret ou passage, ayant de beaux amenagemens, s'adresser à bord en face de la rue Lafayette ou à

JOHN S. SHAW & Co.

11 nov Agens, 21, Poydras

PAQUEBOT DE BATON ROUGE.

Le bateau à vapeur FUSILIER, capitaine A. M. Streck, partira à l'avenir de la Nlle Orléans pour le débarcadère de Bayou Goula, Baton-Rouge, Plaquemines, Donaldson et tous les lieux intermédiaires, tous les mercredis à midi. A son retour, il partira de Baton-Rouge tous les samedis à 9 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

N. B. Il prendra du fret pour le Bayou La Fourche, lequel sera transbordé à Donaldson.

5 nov—6

POUR LA PAROISSE PLAQUEMINES—Le steamer GOVERNOR YELL, ... partira comme il est dit ci-dessous, tous les mercredis ... Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis à vis la rue St. Louis, ou à JACQUES LARTIGUE,

3 nov 11, rue Bienville

POUR FRET OU CHARTRES—Trois bricks de première classe, de la capacité de 200, 300 et 350 tonneaux, seront affrétés pour un port de l'Europe ... s'adresser à

FOSDICK & BROTH,

12 nov 66 Camp

POUR NEW-YORK—Le brick ELIZA, capt. Kinney, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à L. H. GALE,

11 nov 93, Commune

POUR NEW-YORK—Le brick fin voilier OLIVE BRANCH, capitaine Wells, partira immédiatement. Pour fret ou passage, s'adresser à

11 nov L. H. GALE, 93, Commune

POUR NEW-YORK—Première occasion—Le superbe navire fin voilier DAMASCUS, capt. Blues ayant les deux tiers de son chargement engagés, partira sous peu. Pour le reste du fret ou passage ayant de beaux amenagemens, s'adresser à bord, en face de la Presse d'Orléans, ou à S & J P WHITNEY,

ou à FOSDICK & BROTHER,

10 nov 66, Camp

POUR NEW YORK—Le navire paquebot UNION, capt. Russell, ayant la plus grande partie de son chargement engagée et allant à bord, partira dans le courant de cette semaine. Pour le reste du fret ou passage ayant de beaux amenagemens, s'adresser à bord entre les deux halles, ou à J W STANTON & Co

9 nov Encoignure Magasins et Lafayette

POUR NEW-YORK—Ligne de la Louisiane et de New-York.—Le navire paquebot LOUISA, capitaine Leavitt, a besoin de 150 balles de coton pour compléter son chargement, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux amenagemens, s'adresser à bord, en face du marché aux légumes, ou à

HULLEN & WOODRUFF,

7 nov 46, rue du Camp

POUR NEW YORK—(premier navire) Le nouveau paquebot, neuf et de première classe, ASHBURTON, capt Plummer, ayant une bonne partie de son chargement engagée et allant à bord, partira sous peu. Pour le reste du fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la presse à coton d'Orléans, ou à

5 nov FOSDICK & BROTHER, 66, Camp

Pour le Mexique.

POUR MATAMOROS—Partant le 13 de ce mois—La goélette bien connue, paquebot, HENRY, capitaine F. Ankl ayant presque tout son fret engagé partira avec ou sans son chargement complet, dimanche prochain 13 du courant. Pour le reste du fret ou passage, ayant de beaux amenagemens, s'adresser au capitaine à bord ou à W. F. VIGERS,

10 nov—3 66, Bienville

POUR LA HAVANE & BARCELONE (passage seulement)—Le brick fin voilier CURRO, capitaine Myrick, partira sous peu. Pour passage, ayant de beaux amenagemens, s'adresser à bord ou à

5 nov FRATS & HERNANDEZ, 27, Toulouse

PORTS D'EUROPE

POUR LE HAVRE—Le navire fin voilier DANGOR, capitaine Odene, a besoin de ... pour compléter son chargement. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à J. H. ASHBRIDGE,

12 nov 97 Camp

POUR LE HAVRE—Le navire A. 1. fin voilier STATESMAN, capitaine ..., partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à L. H. GALE,

12 nov ...

POUR LE HAVRE—Le navire ... COLUMBIANA, capitaine Barker, partira ... Pour fret de 300 balles coton ou passage, ayant de beaux amenagemens, s'adresser à

11 nov L. H. GALE, 93, Commune

POUR LE HAVRE—Le navire A. 1. ... DIADEM, capitaine Borston, ayant la plus grande partie de son chargement arrêtée partira sous peu. Pour fret de 300 balles ou passage ayant de très beaux amenagemens, s'adresser à LEVI H. GALE

7 nov 93 Commune

POUR LE HAVRE—Le navire fin voilier NORTH CAROLINA, capitaine Drummond, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton ou passage ayant de beaux amenagemens, s'adresser à bord ou à

5 nov S & J P WHITNEY 73 Camp

POUR LE HAVRE—Le navire fin voilier BANGOR capitaine Odene, ayant la plus grande partie de son chargement engagé et allant à bord partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

5 nov J H ASHBRIDGE, 97, Camp

POUR LE HAVRE—Le navire de première classe NESTOR, capitaine Moss, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, ayant de beaux amenagemens, s'adresser à L. H. GALE,

4 nov 93 Commune

POUR LE HAVRE—Navire régulier—Le navire paquebot de première classe, SEA LION, capt. H. ..., actuellement prêt à recevoir du fret, pour lequel ou pour passage, s'adresser au capitaine à bord en face de l'Hôtel de la Monnaie, ou à

S & J P WHITNEY,

1 nov 73 Camp

POUR BORDEAUX—La barque A. 1. fine voilière SARAH HAND, capitaine Henrich, est prête à partir immédiatement. Pour fret de 30 tonneaux ou passage, ayant d'excellens amenagemens, s'adresser à L. H. GALE,

4 nov 93, rue Commune

POUR NANTES—La barque, paquebot régulier SALOMON SALTUS, capitaine Gray, prend ... quelque gros fret et 100 balles de coton. Pour ... ou passage, ayant de beaux amenagemens, s'adresser à GEORGE BEDFORD,

5 nov 47, Conti

POUR MARSEILLE—Le navire fin voilier ROZIMBO, capitaine Morsey, ayant les trois quarts de son chargement engagés et allant à bord, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à

L. H. GALE, 93, Commune

POUR LIVERPOOL—Passage seulement—Le navire WOODSIDE, capitaine Wood, partira immédiatement. Pour passage seulement, s'adresser à

22 nov J. H. ASHBRIDGE, 97 Camp

POUR LIVERPOOL—Le navire WALTER, capitaine Boyd, a besoin de ... balles pour compléter son chargement. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. H. ASHBRIDGE,

12 nov 97 Camp

PAR LE MARSHALL DES ETATS-UNIS.

EN FAILLITE.

DANS LA COUR DE DISTRICT DES ETATS UNIS—District Oriental de la Louisiane—No. 279—Nous Vigne, chargé de la vente des biens de Louis ... Ferret, faillite.

En vertu d'un ordre de l'honorable cour de ... le District des Etats-Unis pour le district ... j'exposerai en vente publique, le samedi, douze novembre 1842, à la Bourse de Cité, rue St. Louis entre les rues Chartres et Royale, à midi,

1o. Un certain lot ou morceau de Terre, situé dans la municipalité no. 3 faubourg Clouet, enclavé dans les rues Clara, Clouet, Louisa et Carlota, mesurant 141 pieds sur les rues Clara et Carlota, sur 300 pieds de profondeur, (mesure française) et traversant l'îlet de la rue Carlota à la rue Clara, étant les nos. 29, 31, 33, 35 et 37, conformément au plan du faubourg Clouet, déposé en l'étude de feu Michel de Armas, notaire public, en date du ... mai 1835, avec tous les améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison en briques ayant quatre chambres et convertie en un magasin de ... ledit maison 40 pieds sur 30; attenant à la dite ... une boulangerie en briques et galerie ... partie en bois ... (?) en ardoises et partie en vitrage, une cuisine et écurie. Il y a aussi sur le dit terrain une petite maison en bois ayant quatre chambres faisant face à la rue Clara. Ensemble 150 actions du fond capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane.

2o. Un autre lot ou morceau de Terre dans la ... municipalité, ... partie de la propriété, ayant appartenu ... et était connue sous le nom de distillerie Doc..., bornée par les rues Moreau, Louisa, Clouet et le chemin public, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent. Ledit lot mesure 34 pieds 11 pouces et une ligne ... chemin public et 33 pieds 11 pouces de face à la rue ..., sur une profondeur de 231 pieds 1 pouce ... sur le côté borné par la propriété de J. F. Faures ..., pieds et 4 lignes sur le côté borné par la propriété ... S. Vignes, le tout mesure américaine, ainsi qu'il ... d'un plan dressé par Jos. Pitot, le 9 avril 1837, et déposé ... de T. Seghers, notaire public; avec les droits à la ...

3o. Deux lots de terre dans la même municipalité ..., faubourg Washington, se trouvant entre les rues Louisa et France, faisant face au chemin public, et désignés par les Nos. 3 et 4 de l'îlet No. 1, ainsi qu'il appert d'un plan dressé par F. Jacob Rattana, député voyer général, en date du 17 mars 1836, et déposé en l'étude de Theodore Seghers, notaire public.—Le lot No. 3 mesure 40 pieds de face au chemin public sur 196 pieds et 3/8 pouce de profondeur d'un côté, et 197 pieds 10 pouces 3/8 de profondeur de l'autre côté, et 30 pieds 11 pouces sur la ligne du fond. Le lot No. 4 est contigu au No. 3, et mesure 40 pieds de face au chemin public sur une profondeur de 290 pieds et 6 pouces d'un côté, et 197 pieds 10 pouces 3/8 de l'autre côté, et 30 pieds 11 pouces sur la ligne du fond, le tout mesure américaine. Ensemble les améliorations qui se trouvent sur lesdits lots et les droits à la batture.

N. B. Les banquettes qui bordent les propriétés ci-dessus mentionnées sont en pavés plats (curb stones) et en briques; elles ont été payées.

4o. Un lot de terre (non défriché) dans la paroisse St. Marie, Attakapas, mesurant 640 arpens de superficie la dite terre, faisant face aux deux rives du bayou Cypre Mort, a été achetée du Gouvernement et se trouve dans la section No. 29, township No. 14, S. O. dans le range No. ..., et est considérée comme une excellente terre.

5o. Quatre lots de terre à Beluxi, comté de Hancock, état du Mississipi, désignés par les No. 24, 25, 37 et 38. Le lot No. 24 mesure 100 pieds de face au Golfe du Mexique sur une profondeur de 270 pieds sur la ligne de division du lot No. 23, et 300 pieds sur la ligne de division du lot No. 25.—Le lot No. 25 mesure 100 pieds de face au Golfe du Mexique, sur une profondeur de 300 pieds sur la ligne de division du lot No. 24, et 296 pieds sur la ligne de division du lot No. 26.—Les lots Nos. 37 et 38 mesurent chacun 100 pieds de face à la rue Byrne, sur une profondeur dans la ligne parallèle de 246 pieds et 6 pouces; avec les améliorations, droits et servitudes y appartenant, ainsi qu'il appert d'un plan dressé par C. F. Zimpel, député voyer des Etats Unis en date du 12 mai 1835, et déposé en l'étude de W. Y. Lewis, notaire public.

6o. Tous les droits, titres et intérêts du failli, à un certain lot de terre acheté par lui du gouvernement espagnol en 1800 (malgré quelques réclamations et prétentions à ce opposées), faisant face à la baie de Mobile entre le rayon Fran et Volant, dans l'Etat de l'Alabama, ou dans un endroit plus généralement connu sous le nom de Knot Bluffs. Ledit lot mesure 4,000 arpents plus ou moins sur lequel portion de terrain sur lequel la ville d'Alabama devrait être construite. Sur le morceau de terre ci dessus décrit se trouve l'habitation connue sous le nom de "habitation Laurendine" avec toutes les améliorations et constructions qui s'y trouvent et comprises dans la vente de la propriété ci dessus décrite.

Conditions de la vente: Un dixième comptant et la balance à un crédit de un et deux ans en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque spéciale sur la propriété vendue. Si les billets ne sont pas payés à échéance ils porteront alors intérêt à 10 pour cent par an—Ladite clause ne donnant en rien aux détenteurs l'autorisation de retarder le paiement de ces billets.

7o. Le tiers indivis de 17 lots de terre situés dans le comté de Baldwin Est de l'Alabama et près la ville projetée d'Alabama et désignés sur les Nos. 7 et 8 dans la section No. 21 et 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 34, 35, 36, 37, 38, 39 et 40 dans la section No. 28 ainsi qu'il appert d'un plan dressé par Jacob Rattana, député voyer général, en date du 11 avril 1837, déposé en l'étude de feu W. Boswell, notaire public. Lesdits lots mesurent chacun 10 arpens de superficie, avec tous les droits, privilèges et servitudes &c &c.

8o. L'esclave Amy ou Emma, âgée d'environ ... ans, ... mestique de maison.

9o. L'esclave Dick âgé d'environ 70 ans.

Conditions de la vente, comptant.

Les actes de vente par devant Adolphe Mazureau, not. public aux frais des acquéreurs.

A. SIDNEY ROBERTSON,
Marshal des E. U.

30 oct—25, 28,31 et 12

ACADEMIE DE DANSE,

Encoignure des rues Bourbon et Douane, No. 81.

MR. CLINSLY, professeur de danse, a l'honneur de prévenir les Dames et les Messieurs de la Louisiane qu'il a commencé ses leçons depuis le 8 de ce mois.

M. C. donnera des leçons particulières chez les familles et dans les académies.

Références:—MM. l'honorable Paul Bertus, Edward Forstall, Dr. Giscarard D. Bournos, Isaac Preston, Wm. Crenshaw, Dr. Jones, Dr. Thos. C. Mexs, J. H. Laverich, Dr. Stone, H. Castleborde, Dr. Conna, major Beard, Wm. W. Sue, Hogan Thomas Barrett.

9 nov—4

M. ROBITAILLE

A transporté son magasin au No. 36, rue du Commerce.

8 nov—8

M. ROBITAILLE

HA ... au No. 36, calle de Commerce 8 de noviembre—8.

VENTES DE CE JOUR.

Quincaillerie, Coutellerie et Marchandises Sèches.

PAR R. GUINAULT

Encoignure des rues Nouvelle Levée et Canal, dans les magasins Triangulaires.

IL sera vendu aujourd'hui 12 novembre 1842, à 10 heures

Un stock ... de quincaillerie et marchandises sèches, consistant en partie dans les articles suivants, savoir: 1000 livres d'objets en fonte, 16 ancres de poids de 300 à 700 livres chaque, 5 charrues, 15 rouleaux cordage goudronné, dimensions assorties pour navires, tables, chevilles, clous, scies à main, limes, vrilles, tarrières, ... 1/4 caisses ... pour ... bouteilles vides à vin de Bordeaux, 100 caisses savon ..., fromages, &c.

Aussi—Toile à drap blanche et écrue 3/4 et 4/4 satinets, ... couvertures &c.

Vente positive et sans réserve. 12 nov

PAR ANTHONY FERNANDEZ.

Propriété de valeur dans les arts de la ville.

SAMEDI prochain, 12 du courant, à midi, à la Bourse St. Louis, il sera vendu une jolie maison en briques, rue Bourbon No. 310, entre les rues Ursulines et Hôpital, comprenant 4 appartemens, galerie, cabinets, deux chambres avec ... water works, cuisine, cour carrelée et ... Le terrain mesure 30 pieds de face, sur 126 de profondeur, mesure française. Les banquettes sont payées. Conditions: comptant, en billets de la Banque de l'Etat. Acte de vente aux frais de l'acquéreur. 11 nov

PAR J. B. SLACHE.

IL sera vendu samedi 12 du courant, à 10 heures du matin, ... son magasin d'encan, rue Conti, No. 29, 20 balles de flanelle rouge, blanche et verte, et un assortiment de marchandises anglaises et du pays. 11 nov—2

PAR E. TASTET.

No. 136, rue de Chartres.

IL sera vendu samedi prochain, 12 novembre, à dix heures à son magasin,

La balance du stock d'un magasin de groceries: thé, café, tabac, gin, brandy, etc.

AUSSI—Un lot de meubles magnifiques, tels que: fauteuils ..., armoires d'acajou, tables, sofas, bibliothèque, etc.

Conditions: comptant. 11 nov

PAR E. TASTET

IL sera vendu samedi 12 novembre, à midi, à la Bourse St. Louis.

L'esclave Justine alias Sally, âgée d'environ 26 ans, créole, blanchisseuse, repasseuse et domestique de maison, avec deux filles, ses enfans. Le tout garanti des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions, comptant. 11 nov

PAR ANTHONY FERNANDEZ.

SAMEDI prochain, 12 du courant, à 4 heures de l'après midi, au coin des rues Conde et St. Philippe, il sera vendu un café bien assorti en liqueurs, vins, etc. avec un billard, le tout sera offert en bloc, et s'il n'est pas vendu ainsi, il le sera en détail.

Conditions à la vente. 9 nov

VENTES A L'ENCAN.

PAR A. FERNANDEZ.

Pour cause de départ pour France.

MERCREDI le 16 novembre, à 4 heures de l'après midi, il sera vendu ..., rue St. Pierre entre Royale et Bourbon, ... un magasin consistant en ... mortiers d'Italie, outils, forge ..., fontaines, belles cheminées, et plaques ... en ... rilief et arabesque. On ... l'établissement l'annonce avant la vente ...

12 nov

PROPRIETE BOULIGNY.

PAR J. A. BEARD

Bureau 45 Magasins.

CETTE propriété ... vendue le 14 courant, à midi et demi, à l'Arcade de Bank.

Trois lots de terre situés dans le faubourg Bouligny, désignés par les Nos 12, 14 et 15 de l'îlet ... bornés par les rues Laurel, Cadix, Live Oak et Soria, sur un plan dressé par Henry Moellhausen, sous la date du 7 juillet 1841 mesurant 3 pieds de face à la rue Live Oak sur 130 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le No. 11 forme l'encoignure des rues Live Oak et Cadix.

Les lots ci-dessus sont situés près de la résidence de John M. ..., et seulement à trois îlets du fleuve.

Conditions: L'acheteur assumera le paiement d'un billet de $76 65 cents payable du 24 au 27 janvier 1843, la balance en billets des banques suivantes: Cité, Union, Commerce, Banque d'Etat de la Louisiane.

La vente doit être passée dans les cinq jours de la date de la vente. Les actes de vente pardevant L. T. Caire, Esq. notaire public, aux dépens de l'acheteur. 11 nov

PAR ANTHONY FERNANDEZ.

MERCREDI prochain, 16 du courant, à quatre heures de l'après midi, il sera vendu au coin des rues Douane et Bassin, un café bien assorti en liqueurs et groceries. Le tout en bloc.

Conditions à la vente.

☞ On vendra l'ameublement dudit établissement ayant la ... au ... 20 oct

Grande vente de propriétés de valeur, sans réserve.

PAR J. A. BEARD.

Bureau, 45, Magasins.

IL sera vendu à l'Arcade de Bank, lundi 21 novembre, à midi, les propriétés de valeur suivantes, situées dans la 2de. municipalité, avantageux de la ville et des environs.

1o. Quatre lots de terre à l'encoignure des rues Poydras et Tchoupitoulas, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, consistant en quatre maisons en briques à quatre étages, dont ... sur la rue Poydras et une sur la rue Tchoupitoulas, ... dans une grande maison, ... la plus ... de ... commerce.

Conditions.—moitié comptant en espèces, moitié en billets à quatre mois portant intérêts à 8 pour ...

2o. Trois lots de terre dans la rue Barthélemy, entre les rues Constance et Magasins, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent.

Le No. 1 mesure 33 pieds de face sur 127 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur.

Le No. 2 mesure 56 pieds 11 pouces 3 lignes de face, sur une profondeur de même dimension. Il existe sur ce lot une belle et commode résidence pour famille.

Le No. 3 mesure 31 pieds de face sur une profondeur de même dimension.

3o. Un lot de terre dans la rue Baronne désigné par le No 1 sur un plan dressé par B. Buisson, en date du 25 février 1831, situé entre les rues Julie et Girod, mesurant 31 pieds de face sur 127 pieds 10 pouces de profondeur.

4o. Trois lots de terre dans la rue St. Joseph entre les rues Camp et St. Charles, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, mesurant chacun 25 pieds de face sur 130 pieds 7 pouces et 2 lignes de profondeur.

5o. Trois lots de terre faisant face à la rue Julie entre les rues Philippa et Baronne, mesurant chacun 25 pieds de face sur 120 pieds de profondeur, avec une allée commune dans le fond, de 16 pieds de large.

6o. Les deux tiers indivis de trois lots de terre faisant face à la rue Baronne, entre les rues Julie et St Joseph, mesurant chacun 25 pieds de face sur 150 pieds de profondeur, avec une allée commune dans le fond, ayant 25 pieds de large.

Conditions.—Un tiers comptant, la balance à quatre et douze mois de crédit, en billets portant hypothèque spéciale ... paiement. Le paiement comptant sera reçu en billets des Banques de l'Union, Cité, Etat, Commerce et Canal.

7o. Huit lots de terre faisant face au "Florida Landing," entre les rues Magnolia et Vine, mesurant et désignés par les nos. suivants sur un plan dressé par B. Delabold, en date du mars 1842, savoir:

Nos. 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277 et 278, mesurant chacun 25 pieds de face au Canal, sur 130 pieds de profondeur. ... 278, formant l'encoignure de la rue Vine et du "Florida Landing."

8o. Cinq lots de terre faisant face à la rue St. Pierre, entre les rues Julie et Girod, mesurant et désignés comme suit, ainsi qu'il appert d'un plan dressé par B. Delabold, savoir:

Nos. 163, 164, 165, 166 et 167. Le no. 163, mesurant 27 pieds de face à la rue St. Pierre, 73 pieds sur la ligne du fond et ... pieds à ..., et le lot No. 165, 166, ... mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Saint Pierre, sur 129 pieds de profondeur.

9o. Cinq lots de terre faisant face à la rue St. Paul, entre les rues Julie et Girod, mesurant et désignés comme suit, ainsi qu'il appert du plan sus mentionné de B. Delabold, savoir:

Nos. 157, 156, 155, 160 et 161, mesurant chacun 25 pieds de face à la rue St. Paul, sur 129 pieds de profondeur.

10. Un lot no. ..., ainsi qu'il appert du plan de B. Delabold, mesurant ... pieds de face à la rue St. Jean, ... sur la ligne du fond à 167 pieds et 129 pieds, 8 pouces de profondeur sur la ligne du côté de la rue Julie.

Conditions: Un tiers comptant, la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets portant hypothèque spéciale sur les propriétés.

Les ... devront être régularisés dans les ... et les actes de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant D. ..., notaire public. Si les notes ne sont pas ... les propriétés seront revendues à la folle enchère dans les ... sans ... au risque du premier acquéreur, sans ...

... plus grands détails ... rue des Magasins No. 45.

VOLONTARI DI MONTE VERNON

Ordine di Servizio.

La compagnia prenderà le armi Domenica prossima, 13 del corrente mese, in grande uniforme, pantaloni bianchi e armi in buon ordine, per esercizio a fuoco e per trattare di affari di maggior importanza per la compagnia, e per prendere in considerazione le feste anniversaria che sarà luogo il giorno 27 del corrente.—Tutti i membri attivi che onorarj sono invitati di trovarsi presenti al luogo ordinario di ... piazza Congo, alle ore ... ossia mezzo giorno ... che non si troveranno presenti non saranno più ... membri di codesta compagnia. Il comandante ... tarsamento di loro ... si ... con ... la compagnia.

Per ordine, MONDELLI,
Capitano.

BATAILLON D'ARTILLERIE.

ORDRE DE SERVICE.

LE Bataillon prendra les armes dimanche prochain 13 ... novembre, à huit heures du matin, et se réunira à l'... ... en tenue d'été, pour l'exercice ... du comité ... pour la messe de Sainte Barbe notre patronne. Le train d'artillerie sortira à pied.

Par ordre du major,

F. SAUTON,
... nov Adjudant Major

COFFRES FORTS SALAMANDRE,

DE ROCH A L'EPREUVE DU FEU.

LA supériorité bien reconnue de ces coffres forts sur tous ceux actuellement en usage, ne consiste pas seulement en ce qu'ils sont à l'épreuve du feu mais aussi en ce qu'ils parent à toutes les objections qui ont été faites relativement aux coffres-forts salamandre. Les papiers livres &c. ... dans ceux-ci sont toujours empreints d'humidité et conservent parfaitement secs dans ceux que nous annonçons.

Les personnes dont les noms suivent ont été partie du ... essai qui a eu lieu rue Wall à New York, elles ont donné sur ces coffres forts l'opinion suivante:

Jugeant d'après les résultats obtenus par cette expérience, nous pensons que les coffres forts de Robertson et Roch surpassent ceux inventés jusqu'à présent pour la conservation des papiers et des livres dans un incendie, et méritent la confiance de la communauté.

John W. Leavitt,
E. D. Hurlbut,
J. B. Barnum,
John G. Winter.

Les coffres forts ci-dessus sont d'un fini parfait, ils peuvent être confectionnés sur commande, de la forme et de la dimension demandées.

A. S. MARVIN,
Agent de la manufacture
138 1/2 Water Street, New York.

Le soussigné agent pour la vente en ville des coffres forts ci-dessus, est préparé à donner la preuve la plus évidente de leur supériorité. ISAAC BRIDGE,

10 nov—60 76, Magasins

HOTEL DE LA BOURSE ST. LOUIS

LE soussigné informe le public que cet hôtel qui se distingue des autres établissemens de ce genre par la splendeur et l'élégance de ses amenagemens, sera ouvert le 15 novembre prochain sous sa direction.

Il se flatte que le public voudra bien lui accorder une part de son patronage, car il ne négligera rien pour faire de cet hôtel le lieu le plus confortable et le plus agréable de la ville.

La table se fera remarquer par l'excellence des mets et le choix des vins.

Les personnes qui ont leur famille avec elles, sont invitées à visiter et choisir elles mêmes leurs appartemens.

L'hôtel sera ouvert pour les visiteurs à partir de samedi prochain 5 novembre.

On veillera scrupuleusement à ce que le service ne soit fait que par des domestiques probes, honnêtes et attentifs.

Les conditions seront les mêmes qu'aux autres principaux Hôtels.

1 nov—1m J. JEWETT.

LE soussigné offre à vendre à des prix très modérés pour du comptant.

500 caisses Vins rouges des crûs St Julien, Lafitte, Grave, Larose, Seujan et Lechoney, dont la majeure partie en ... les bouchers à l'émeri, 150 caisses vin de Barsac, 150 caisses ... Absinthe Suisse, 50 caisses Kirchwasser, 50 caisses fruits à l'eau de vie assortis, 10 caisses eau de vie Lastrack, 25 caisses marrons, 30 caisses liqueurs fines, 4 caisses Chablis, 12 paniers Champagne, qualité supérieure, 6 caisses thé Young Hyson, 440 paniers anisette ..., 40 caisses fines carottes, 250 douzaines chandelles en couleurs de Marseille et Rouen, 50 caisses vin de Vin supérieur, 400 boîtes sardines à l'huile, 20 demi pipes ... vin de Cognac, de Ponce, 10 tierçons eau de vie de Cognac, 5 barils vinaigre blanc, 9 pipes vin de Porto, 4 ... de Madère, 6 barriques vin rouge, 100 boites de vieux ..., 20 barils lentilles et pois cassés, 10 ... corde d'emballage.

C. DUFOUR,

11 nov 11, rue Conti

MARCHANDISES SECHES AU PRIX COUTANT.

LES soussignés ayant résolu de liquider, informent le public, qu'à partir de ce jour ils offrent au prix coutant un grand assortiment de marchandises étrangères et du pays, consistant en toiles, cotons, etc., telles que: couvertures ..., flanelles, cotonnades, flanes, shawls, mouchoirs, bas &c. &c.

Nouvelle-Orléans, le 7 novembre 1842.

FAUCHON FRÈRES.

M. gasins—Maison Saige, sur la Levée,
Rue Conti, encoig. Bourbon,
Rue Poydras encoig. Camp.

7 novembre—14.